

## Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Occitanie

« Section Urgences »

### **Avis du 31 mars 2026 de la section « Urgences » du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources Occitanie**

Conformément aux missions du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources section « Urgences », définies par le Décret n° 2021-216 du 25 février 2021 relatif à la réforme du financement des structures des urgences et des structures mobiles d'urgence et de réanimation, et à l'arrêté n°2026-0501 fixant la composition du Comité Consultatif d'Allocation des Ressources du 26 janvier 2026, la section « Urgences » a été consultée pour élire la présidence et la vice-présidence du comité.

La FHF a proposé par mail du 30 mars 2026 les candidatures de Mr Philippe PERIDONT pour la présidence et Mr le Dr Laurent ORTEGA pour la vice-présidence.

Lors de la séance du 31 mars 2026 qui s'est déroulée à Carcassonne, 14 membres du CCAR étaient présents pour voter et 2 procurations ont été reçues. 16 votes ont été exprimés pour les deux candidatures soit 100% favorables.

**Mr Philippe PERIDONT est élu Président du CCAR « Urgences » et Dr Laurent ORTEGA est élu Vice-président du CCAR « Urgences », chacun pour une durée de 3 ans selon le règlement intérieur.**

Fait le 1er avril 2026,

Le Président



Mr Philippe PERIDONT